



Dimanche 30 juin,

VOTEZ

Marc JAMMET

Conseiller municipal de Mantes la Jolie

Joëlle MANANT

Infirmière en cardiologie

Madame, Monsieur,

Le 30 juin prochain, nous allons revenir aux urnes.

Le motif en est simple : Michel VIALAY et Pascale BEDIER ont décidé de démissionner pour « laisser la place » à Pierre BEDIER, après sa condamnation judiciaire pour corruption passive.

Pierre BEDIER et ses amis n'en sont pas à leur premier « jeu de chaises musicales ». Pierre BEDIER a déjà démissionné par le passé de ses mandats de Conseiller général, de Conseiller régional, de Député et de Maire (*deux fois*).

Les électeurs n'intéressent Pierre BEDIER que pour le mandat qu'ils peuvent lui offrir !

Et si Pierre BEDIER était élu demain, Michel VIALAY (*qui restera maire de Mantes la Jolie*) y verrait un encouragement pour poursuivre et aggraver encore sa politique municipale.

Ces ambitions personnelles n'ont rien à voir avec l'intérêt des Mantaises et des Mantais.

Nous pensons au contraire qu'il y a besoin d'honnêteté, de détermination et d'écoute de tous les Mantais. C'est la raison pour laquelle nous nous présentons – ensemble – à vos suffrages.

Candidats locaux, nous connaissons bien notre ville, les Mantais et les problèmes auxquels ils sont confrontés, leurs espoirs aussi.

Parce que nous respectons profondément les Mantaises et les Mantais, nous ne promettons pas n'importe quoi.

Nous avons construit nos propositions à partir de la réalité de Mantes la Jolie, de l'écoute de tous les Mantais, de nos actions et de celles de nos amis.

Aux invectives entre candidats, nous préférons le dialogue, l'écoute et la détermination.

A la fureur et à l'agitation le temps d'une élection, nous préférons l'action quotidienne menée depuis des années au service de notre ville et de ses habitants. **Nous préférons faire appel à l'intelligence des Mantaises et des Mantais.**

**ELUS AU CONSEIL GENERAL DES YVELINES,
NOUS NOUS ENGAGEONS A VOUS
DEFENDRE EN TOUTES CIRCONSTANCES.**

Marc JAMMET

Conseiller municipal PCF de Mantes la Jolie

Joëlle MANANT

Infirmière en cardiologie

Marc JAMMET, né à Paris, il est arrivé à Mantes la Jolie en 1970.



Il a résidé successivement dans tous les quartiers de Mantes la Jolie (*rue Surcouf, rue de la Brasserie-Saint-Roch, allée d'Ardenne, rue Archimède – Tour Véga, rue Pierre Curie*), fréquenté ses établissements scolaires (*collège André Chénier, lycée Saint-Exupéry*), a notamment été employé dans les entreprises de notre région (*M&B Marsat, La Cellophane, Coopérative Laitière, Ciments Français, laboratoire Grémy Longuet, Dunlopillo*).

Engagé en mars 1977 au Mouvement de la Jeunesse Communiste puis, en 1978, au Parti Communiste Français, il a créé en 1985 l'amicale de locataires de la Tour Véga (*résultat à l'époque : - 150 francs de loyer pour chaque locataire*), il s'oppose, souvent avec succès, aux expulsions locatives. Il est l'initiateur du Comité contre la guerre en Irak en 1991 puis en 2003, du Comité contre le traité constitutionnel européen en 2005 (*55% de NON à Mantes la Jolie*). Il est également l'un des deux habitants qui ont appelé à la constitution du Comité Cœur.Hôpital.Mantes. Conseiller municipal de Mantes la Jolie depuis 10 ans, avec opiniâtreté, quitte à déplaire, il n'a eu de cesse de défendre les intérêts de notre ville et de ses habitants.

Joëlle MANANT.

Son engagement en toute liberté.



Bonjour, Qu'est-ce qu'une candidature?

C'est déjà avoir le courage de se regarder en face (en se voyant sur les affiches électorales) et pour pouvoir le faire, il faut être claire dans sa tête, libre dans ses choix.

J'ai appris pendant les trois ans de ce que l'on peut appeler, je crois, "une lutte militante" (en nous battant avec le comité "Coeur.Hôpital.Mantes" pour sauver notre cardiologie publique) à écouter, à synthétiser et à faire confiance à certains tandis que d'autres ne faisaient que baisser dans mon estime.

Et c'est cette confiance en Monsieur Jammet qui me fait m'engager à ses côtés aujourd'hui. Quelle chance d'avoir pu fréquenter pendant ces trois années de "belles personnes" libres et honnêtes.

Certes je suis novice en politique mais il y a un moment où il faut trouver le moyen d'affirmer ses valeurs.

Je voudrais vraiment ramener les Mantais à plus de sérénité. Pour vivre mieux ensemble, et pour que, dans tous les domaines, la Justice ne soit pas un vain mot.

Je m'appliquerai à maîtriser les dossiers qui me tiennent à cœur (Hôpital, écoquartier, eau, écoles) et dont Marc Jammet connaît, lui, tous les tenants et les aboutissants.

Donc aujourd'hui je m'engage et vous avez le droit de me soutenir.

"Quand on le dit les gens rient, quand on le fait, ils se taisent" (telle était la devise de l'équipe de rugby, championne de France en 2013).

DITES

NON A LA HAUSSE DES IMPOTS LOCAUX

Nos impôts ont augmenté de 35% en trois ans. Si on le laisse faire, le maire, Michel VIALAY, avec l'appui de Pierre BEDIER, va poursuivre dans cette voie.

Après 2014, ce qui est prévu c'est un nouveau doublement de notre taxe sur les ordures ménagères et un nouvel impôt local prélevé directement par la CAMY.

Nous nous opposerons à toute nouvelle hausse de taxes ou d'impôts locaux et pour baisser les impôts locaux à Mantes la Jolie (-10% pour la taxe d'habitation, rétablissement de l'allègement général à la base soit 150 euros de moins par foyer).

OUI A NOTRE HOPITAL PUBLIC.

Notre hôpital est la cible d'attaques répétées : fermeture de la cardiologie interventionnelle, projet d'implantation d'une société privée (*La FINEVE*) au sein même de notre hôpital (*bâtiments « cœur-rein » et soins de suite*), privatisation du parking public de l'hôpital après la destruction du parking actuel du personnel. Décidée par l'ancien gouvernement, poursuivie par le gouvernement actuel, c'est une véritable « vente à la découpe » qui est prévue.

Il faut enfin écouter les 30.000 citoyens qui exigent la réouverture de la cardiologie interventionnelle, les 200 élus de toutes sensibilités politiques qui ont appuyé les initiatives du comité Cœur.Hôpital.Mantes. Nous agissons pour la réouverture de la cardiologie interventionnelle et pour que notre hôpital public réponde de mieux en mieux aux besoins de soins de qualité de toute la population.

NON A LA CASSE DE NOS EMPLOIS.

A nouveau, de nouvelles suppressions d'emplois se profilent : STPM, FCI, Dunlopillo pour Mantes la Jolie. Le Conseil général doit agir.

Nous proposons la création d'un service départemental de l'emploi (recensement des départs en retraite entreprise par entreprise, mise en place de formations qualifiantes pour pourvoir ces emplois).

Pour ce qui concerne Dunlopillo, nous nous opposerons à toute suppression d'emplois. Dans le cas contraire, nous proposons que l'EPFY (Etablissement public foncier des Yvelines) préempte les terrains au prix des domaines et interdise ainsi toute spéculation foncière au détriment des salariés.

OUI A UN URBANISME RAISONNE.

Notre ville est éternellement en travaux parce que le champ est laissé libre aux promoteurs immobiliers.

Deux immeubles de 23 et 26 mètres de haut sont prévus en face du Palais de Justice. 6.000 logements sont programmés entre notre hôpital et la station d'épuration de Rosny.

Avec le stationnement payant qui s'étend, les déplacements saturés (*SNCF et routes*), la vie devient plus difficile sans que les 2.000 demandes de logements ne soient satisfaites.

Nous proposons la mise en œuvre d'un urbanisme raisonné.

Nous proposons de suspendre le projet « d'écoquartier fluvial » tant que les Mantais n'ont pas pu se prononcer par référendum.

OUI A UNE REGIE PUBLIQUE DE L'EAU.

Parce que la gestion est restée aux mains de Véolia et de la Lyonnaise des Eaux, après une baisse importante, les prix sont repartis à la hausse (+ 9% en 18 mois) pendant que certains habitants en logements collectifs ne bénéficient même pas de la baisse obtenue grâce à l'action de l'AREP (*Association pour le retour en régie publique*).

Nous proposons de bloquer le prix de l'eau et d'engager tout de suite le processus de retour en régie publique intercommunale.

OUI A NOS ECOLES

Les fermetures des écoles Paul Bert et des Iris ont provoqué la surcharge de l'école Uderzo. Chaque année cette dernière est « délestée » et nos enfants « valsent » d'une école à l'autre. Pour le secondaire, c'est maintenant la fermeture du collège André Chénier qui est programmée.

Nous proposons le maintien de chacune de nos écoles de proximité et l'ouverture d'une nouvelle école. Nous nous prononçons pour l'abandon du projet de fusion des collèges André Chénier et Paul Cézanne. Nous combattons l'application de la réforme des rythmes scolaires en 2013 comme en 2014, et pour son retrait, les personnels ayant dit clairement leur refus de cette réforme néfaste

OUI A NOTRE CENTRE CULTUREL.

En quelques années, le Centre d'actions culturelles Georges Brassens a perdu 300.000 euros de subventions publiques.

Le CAC G. Brassens, c'est pourtant 40.000 entrée-spectacles chaque année, 41 intermittents du spectacle.

Nous proposons de donner au CAC G. Brassens les moyens de son activité en revoyant ses subventions à la hausse, en développant les coopérations au service de tous les Mantais (Chaplin, Collectif 12, services municipaux, Education nationale).

AVEC LE SOUTIEN



Et de nombreux acteurs de la vie sociale, syndicale et associative.

Retrouvez-les sur

<http://www.marcciammet.fr>